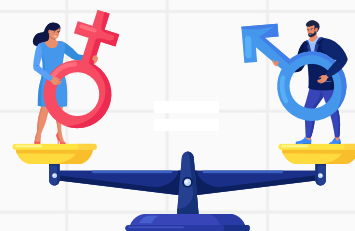


# ESRS S1 – MAIN-D'ŒUVRE PROPRE

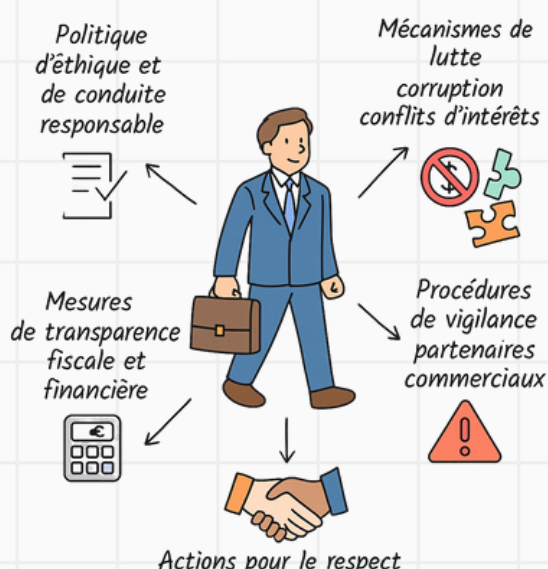
## DÉFINITIONS

Cette norme porte sur les conditions de travail des salariés directement employés par l'entreprise. Elle couvre les droits humains, la santé, la sécurité, l'égalité, le dialogue social et les conditions de rémunération.



## OBJECTIFS DE LA NORME

- Garantir un environnement de travail sûr, sain et équitable
- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances
- Respecter les droits fondamentaux des travailleurs
- Favoriser l'inclusion, la formation et le bien-être au travail



## CE QUE L'ENTREPRISE DOIT PUBLIER :

- Les effectifs (genre, âge, type de contrat...)
- Les politiques RH (formation, inclusion, mobilité...)
- Les accidents du travail et données santé-sécurité
- Les indicateurs sur la rémunération, les écarts salariaux
- Le niveau de dialogue social (syndicats, accords collectifs...)



## EXEMPLES DE POLLUTIONS COUVERTES

- 👤 Santé et sécurité au travail
- ⚖️ Égalité professionnelle et non-discrimination
- 🧠 Qualité de vie au travail, formation continue
- 🗣️ Participation des salariés à la gouvernance



greenviz.fr  
hello@greenviz.fr  
06 27 75 88 44